

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Samedi 25 juillet 2026

Incendies : les renforts nationaux de la Protection Civile sont déployés dans le Sud-Ouest

Suite aux incendies qui ravagent la Gironde et les Landes, la Protection Civile a dépêché d'importants moyens humains et matériels nationaux.

Plus de 250 bénévoles et 75 vecteurs d'évacuations sont déployés dans le secteur pour assister la population et pour accompagner le déplacement des dizaines de milliers de personnes concernées.

Des missions au service des populations et des secours

La Protection Civile intervient en appui des services de secours à travers plusieurs missions essentielles :

- Mise à l'abri et évacuations sécurisées des populations ;
- Evacuations des établissements médicaux sociaux ;
- Gestion de Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) ;
- Soutien lors des gardes de prompt secours aux côtés sapeurs-pompiers et du SAMU ;
- Mise à disposition d'ambulances aux services compétents ;
- Distribution d'eau et de matériel de première nécessité ;
- Coordination nationale des interventions en lien avec les autorités compétentes.

La montée en puissance des moyens de la Protection Civile sur place va s'intensifier dans les prochaines heures avec la présence sur place de moyens spécialisés pour la prise en charge des urgences socio-psychologiques.

Parallèlement, la Protection Civile lance un appel à la solidarité nationale pour accompagner et faire perdurer ses actions : <https://don.protection-civile.org/incendie-gironde/>

Pour rappel, la Protection Civile est une association nationale à but non lucratif. Nous ne sommes pas la Sécurité Civile et nous intervenons bénévolement.

À propos de la Protection Civile :

La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.

Contacts presse

Jérémy CRUNCHANT- 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org

01 84 21 07 30 - cellule de crise Protection Civile